

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Tous les candidats	400	3432	3331	1427	399

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2473	2397	1073	308	77,2 %
			Masculin	959	934	354	91	22,8 %
			Total	3432	3331	1427	399	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	59	59	0	0	0 %
				Sans mention	738	738	58	17	4,5 %
				AB	807	807	272	87	23,2 %
				B	799	799	560	164	43,7 %
				TB	430	430	381	92	24,5 %
				TBF	74	74	74	15	4 %
				Total	2907	2907	1345	375	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	14	14	0	0	0 %
				Sans mention	100	100	5	2	18,2 %
				AB	89	89	7	1	9,1 %
				B	54	54	28	3	27,3 %
				TB	11	11	8	3	27,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	2	18,2 %
				Total	270	270	50	11	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	30	30	2	1	10 %
				AB	34	34	6	4	40 %
				B	21	21	10	3	30 %
				TB	7	7	6	2	20 %
				Total	98	98	24	10	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	66	36	8	3	100 %
				AB	11	4	0	0	0 %
				B	12	3	0	0	0 %
				TB	44	2	0	0	0 %
				TBF	13	1	0	0	0 %
				Total	146	46	8	3	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	8	8	0	0	
				AB	2	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	11	10	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2688	2688	1313	383	96 %
			En réorientation	370	301	65	7	1,8 %
			Non scolarisés	211	203	20	4	1 %
			Scolarité étrangère	142	120	27	5	1,3 %
			Autres	21	19	2	0	0 %
			Total	3432	3331	1427	399	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	1238	1238	602	239
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	583	583	380	56
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	481	481	198	46
			Autres doublettes	413	413	144	29
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé - Accès Santé (LAS) (29229)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	45,6 %	45,6 %	45,5 %	64,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	21,5 %	21,5 %	28,7 %	15,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	17,7 %	17,7 %	15 %	12,4 %
		Autres doublettes	15,2 %	15,2 %	10,9 %	7,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de Première et de Terminale ET les résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivis pour les étudiants en réorientation	- Les notes de Première et de Terminale selon le choix de spécialité : biologie, écologie, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, physique, chimie -Résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivies pour les étudiants en réorientation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes de Première et de Terminale ET les résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivis pour les étudiants en réorientation	- Les notes de Première et de Terminale attestant de compétences dans les domaines suivants : communication orale, communication écrite, travaux en groupe - Les résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivis pour les étudiants en réorientation	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Eléments d'appréciation figurant dans la Fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de
Strasbourg